



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

finances

Question écrite n° 126579

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les possibles conséquences, pour les collectivités, de la perte du triple A. La perte du triple A sanctionne, à contre-courant, les gestions dispendieuses qui n'ont pas profité des années de croissance forte que la France a connues entre 1997 et 2002. Le Gouvernement, depuis 2007, a eu le courage de conduire, avec détermination et courage, un certain nombre de réformes demandées par le Président de la République. Sans ces évolutions, touchant les retraites, l'enseignement supérieur ou les collectivités territoriales, la dégradation des finances publiques serait bien plus importante. Les Français en mesurent aujourd'hui la justesse et la nécessité. Cette décision, qu'il convient de relativiser, pourrait avoir des conséquences directes et réelles pour les collectivités territoriales. Le risque est grand de voir les taux d'intérêt applicables à leurs emprunts s'accroître dans des proportions significatives. Déjà, les effets de la crise de 2008, se font sentir et nos collectivités éprouvent de plus en plus de difficultés à lever des fonds à des taux modérés. Il faut se souvenir que les collectivités territoriales, depuis de longues années, assurent plus de 70 % de l'investissement en France. En conséquence, il lui demande s'il partage ses analyses et quelles actions concrètes le Gouvernement compte entreprendre pour accompagner les collectivités territoriales dans leur rôle d'investisseur pour le développement local et l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126579

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 785

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)